15 T CGS 10 01 Durée : 6 heures Série: G

SESSION 2015

CLASSES DE TERMINALE

TECHNIQUE COMPTABLE

DOSSIER 1: COMPTABILITE ANALYTIQUE

I. . Analyse de l'exploitation :

Pour l'exercice 2014, le comptable de l'entreprise « ABC » a dressé le tableau d'exploitation différentiel à partir duquel il a calculé les valeurs ci-dessous :

Seuil de rentabilité : 12 000 000 F.

Indice de sécurité : 0.2.

Coefficient de rotation : 5.

On sait par ailleurs que :

- les frais variables d'achats représentent 1/25 des achats ; le stock final est égal aux ¾ du stock initial :
- les frais variables de ventes sont égaux à 6 % du chiffre d'affaires ;

L'entreprise a vendu en 2014 une quantité de X produits au prix unitaire de 8 850 F dont 18 % de TVA pour un résultat global de 1 000 000 F.

Travail à faire :

- 1. Reconstituer le tableau d'exploitation différentiel (TED) de cette entreprise en faisant apparaitre le chiffre d'affaires (CA), les achats, les stocks, le coût d'achat des marchandises vendues (CAMV), le coût variable de distribution (CVD), le coût variable global (CVG), la marge sur coût variable global (MCVG), le coût fixe (CF) et le résultat d'exploitation (R).
- 2. Calculer le nombre d'articles que l'entreprise devait vendre pour que la marge sur coût variable global soit égale aux charges fixes. En déduire la date correspondante. Que signifie ce nombre d'articles?
- 3. En supposant que l'activité est irrégulière, quelle serait la date du point mort si les ventes se répartissaient comme suit :
 - 25 % au cours du 1 er trimestre ;
 - 30 % au cours du 2^{ème} trimestre ;
 - 35 % au cours du 3^{ème} trimestre :
 - 10 % au cours du 4^{ème} trimestre.
- 4. Quel est le chiffre d'affaires qui permet d'obtenir un résultat de 8 000 000 F?

II. Prévisions:

Pour l'exercice 2015, les prévisions suivantes ont été établies :

- une marge sur coût variable égale à 35 % du chiffre d'affaires ;
- des frais fixes annuels de 3 500 000 F pour un chiffre d'affaires inférieur à 25 000 000 F;
- des frais fixes annuels de 10 500 000 F pour un chiffre d'affaires égal ou supérieur à 25 000 000 F.

Travail à faire :

- 1. Déterminer le seuil de rentabilité selon que le chiffre d'affaires est inférieur ou supérieur à 25 000 000 F puis faire sa représentation graphique ;
- 2. Si l'on suppose, d'une part, que les ventes seraient régulières et que l'entreprise fermerait ses portes au mois d'août et d'autre part que le chiffre d'affaires prévu pour l'exercice 2015 serait égal à 45 000 000 F, à quelle date le seuil de rentabilité serait-il atteint ?

15 T CGS 10 01 Série : G

CLASSES DE TERMINALE

DOSSIER 2: GESTION PREVISIONNELLE: COUTS PREETABLIS

L'entreprise « CGS », est spécialisée dans la fabrication et la vente des tables de haut de gamme. La fabrication s'effectue dans l'atelier montage puis dans l'atelier finition. Il n'y a pas eu stockage, ni encours entre ces deux ateliers.

I. Informations concernant les prévisions pour le 2ème bimestre 2015

> Standards techniques unitaires :

Bois consommé : 0,5 m³.

- Fer utilisé : 1,5 kg à 2 800 F le kg.

Heures de main d'œuvre directe (H.MOD) : 15 minutes.

- Frais indirects du centre atelier montage : ?

- Les dépenses prévues pour la consommation du bois et l'utilisation de la main d'œuvre directe s'élèveraient respectivement à 12 200 000 F et 2 400 000 F.
- Le tableau de répartition prévisionnel des charges indirectes est le suivant :

Eléments	Atelier montage		Atelier finition	
Charges indirectes:	Fixe	Variable	Fixe	Variable
	?	900 000	1 800 000	1 200 000
Nature de l'unité d'œuvre	Heure machine		Heure de MOD	
Activité prévue (en unité d'œuvre)	800		1 000	
Coût de l'unité d'œuvre	4 500		ζ	?

II. Information concernant les réalisations pour la période N+1 :

Les opérations enregistrées au deuxième bimestre 2015, sont les suivantes :

- Production de **4 000** chaises terminées et 140 chaises en cours dont le niveau d'avancement est de **100** % pour les matières premières et **50** % pour la main d'œuvre directe et les charges indirectes.
- Sorties de bois pour la fabrication : **2 100 m³** à **6 000 F** le m³.
- Fer consommé : 6 225 kg à 2 820 F le kg.
- Main d'œuvre directe (M.O.D) de fabrication : 1 250 heures dont 32 heures supplémentaires payées avec une majoration du taux horaire de 20% ; coût de la main d'œuvre directe : 2 355 750 F.
- Frais de l'atelier montage : 3 681 800 F (dont 2 510 000 F de charges fixes) pour une activité réelle de 820 heures-machine (H.M).
- Frais de l'atelier finition : 1 480 000 F de charges fixes et 1 657 500 F de charges variables.

Travail à faire:

- 1) Donner le budget flexible pour les charges indirectes de l'atelier montage pour les activités de 400 H.M, 600 H.M et 850 H.M sachant que les charges fixes augmentent de 10 %, si le niveau d'activité dépasse l'activité normale.
- 2) Présenter la fiche de coût standard unitaire d'une chaise.
- 3) Présenter à l'aide d'un tableau le coût réel, le coût prévu de la production du mois, en déduire le calcul des écarts.
- 4) Analyser les écarts sur fer, M.O.D et charges indirectes de l'atelier Finition.
- 5) Quelle est l'origine de l'écart sur budget de l'atelier Montage ?

15 T CGS 10 01 Série : G

CLASSES DE TERMINALE

DOSSIER 3: COMPTABILITE DES SOCIETES

A/ la société « SALAM SA» est créée le 13/01/2012 au capital de XF ainsi réparti :

- Awa apporte des marchandises d'une valeur de 10 000 000 F, des créances clients de 7 100 000 F (reprises à 6 000 000 F) et verse 6 000 000 F en numéraires conformément aux statuts. Elle détient 1/5 du capital social;
- > Baba souscrit intégralement en numéraires ;
- ➤ Les autres actionnaires apportent des immeubles évalués à 35 000 000 F; divers matériels industriels d'une valeur de 21 000 000 F; des véhicules d'une valeur de 12 000 000 F. des dettes fournisseurs de 4 000 000 F et versent 15 000 000 F en numéraires conformément aux statuts.

Le **minimum légal** doit être appelé à la constitution selon les statuts. A cette date, l'actionnaire Baba se libère intégralement de ses **1 800 actions**. Le **24 janvier 2012**, les fonds sont versés chez le notaire **Me Aladji** qui verse le solde dans un compte bancaire ouvert à la BRS au nom de la société après déduction des frais suivants :

- Publicité: 500.000 F HTVA 18% déductible;
- Horaires: 1 180 000 F dont TVA 18% déductible;
- Droit d'enregistrement : 1% du capital social.

Le **08 février 2012** les clients d'**Awa** règlent **6 800 000 F** par chèque bancaire pour solde de tout compte.

Le résultat négatif du premier exercice arrêté le 31 décembre 2012 d'un montant de 1 000 000 F a été reporté à nouveau le 25 février 2013.

Le 1^{er} mars 2013, le conseil d'administration de la société a appelé le deuxième et le troisième quart avec date jouissance au 31mars 2013. Tous les actionnaires se libèrent à cette date par virement bancaire. Toutefois, l'actionnaire Fatma détentrice de 250 actions de numéraire se libère intégralement. Le conseil d'administration de la société se soumettant à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, conformément à l'article 20 des statuts, décide de l'affectation des résultats de 2013.

Vous disposez de l'extrait du bilan de la SA établi au 31/12/2013 :

Capital Social	?
Act. Cap. souscrit non appelé	?
Report à nouveau	1 000 000
Bénéfice net	?

Les statuts prévoient :

- La dotation à la réserve légale une somme de 2 000 000 F conformément au taux de 10% prévu par la loi;
- La dotation à la réserve statuaire de 1 500 000 F;
- L'attribution d'un intérêt statutaire de T% sur le capital libéré et non amorti (les versements anticipés y compris).

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 23 avril 2014 décide:

- o D'attribuer un superdividende de 500 F par action ;
- De noter une réserve facultative de 2 284 000 F;
- De reporter à nouveau une somme de 491 625 F.

1^{er} Travail à faire :

- 1) Calculer la valeur nominale de l'action ainsi que le nombre d'action en nature et en numéraire.
- 2) Passer les écritures de constitution.
- 3) Reconstituer les écritures:
 - a. d'affectation des résultats de 2012.
 - b. D'appel et de libération du 2^{ème} et 3^{ème} quart.
- 4) Présenter le tableau d'affectation des résultats de 2013 puis passer les écritures correspondantes.
- 5) Calculer la V.M.I ex coupon de l'action d'apport, sachant qu'il a été tenu compte d'une plus value latente sur immobilisations d'une valeur de 2 489 750 F.
- 6) Calculer au taux de 10% la valeur financière et la valeur de rendement de l'action.
- 7) Le 1^{er} novembre 2014, le solde du capital est appelé et tous les actionnaires se sont libérés le 30 novembre 2014 par versement à la BRS. Comptabiliser.

15 T CGS 10 01 Série : G

CLASSES DE TERMINALE

B/ Le **10 mai 2015**, la société décide de procéder à l'extension de l'activité sur tout le territoire national. Pour y parvenir, l'AGE décide d'augmenter le capital social de **100 000 000 F** dans les conditions suivantes:

- o Par apports nouveaux de numéraires au prix d'émission de 21 750 F libérés intégralement.
- La valeur réelle de l'action avant augmentation de capital est de 24 000 F.

2^{ème} Travail à faire :

- 1) Combien d'actions nouvelles sont émises?
- 2) Calculer le droit préférentiel de souscription (DS) du point de vue de l'ancien et du nouvel actionnaire.
- 3) Quel est le prix d'émission qui permettrait d'avoir un DS maximum?
- 4) passer au journal les écritures relatives à l'augmentation du capital en supposant une libération de moitié par virement bancaire.
- 5) Baba souhaitant détenir 20% du capital, achète le nombre de DS nécessaires pour atteindre cet objectif :
 - a. Combien d'actions peut-il souscrire avec ses propres droits ?
 - b. Combien de **DS** à acheter auprès des autres pour atteindre son objectif ?

DOSSIER 4: COMPTABILITE GENERALE

Extrait de la balance avant inventaire au 31 décembre 2014 de l'entreprise «SALAM SA»:

N°	Intitulés des comptes	Solde	
		Débiteur	Créditeur
411	Clients	?	-
4162	Créance clients douteuses	796 500	-
491	Dépréciations des comptes clients	-	292 500
50	Titres de déplacement	1 060 000	-
590	Dépréciation des titres de placement	-	95 000

L'inventaire vous fournit les renseignements suivants ci-après:

- 1. Situation des créances:
 - Le client Dabo qui devait à l'inventaire 2013 la somme de 560 500 F(taux de provision existante 30%) a remis en 2014 pour solde de tout compte un chèque de 118 000 F(règlement correctement comptabilisé).
 - Le client Ouleye qui doit **354 000 F**(provision existante: à déterminer?); on ne peut espérer recouvrer que **25%** de la créance.
 - Le client Hamath qui doit **472 000F** est en difficulté de trésorerie; son ratio de solvabilité est égal à **65%**.

NB: les créances incluent 18 % de TVA.

2. Etat des titres de placement :

Titre	Nombre	Cours à l'achat	Cours en 2013	Cours en 2014	Observations au 31/12/ 2014
EF	50	?	9 500	9 000	-
TL	70	8 000	?	8 500	30 titres ont été cédés en 2014

Les 30 titres **TL** ont été cédés au cours de **8 250 F**, règlement par virement bancaire. Aucune écriture n'a été passée.

Travail à faire :

- 1) Calculer tous les éléments manquants.
- 2) Présenter les écritures nécessaires au 31 /12/2014.